



COMMUNIQUE

Orbe, le 17 décembre 2021

VOénergies annonce une hausse des tarifs de gaz pour 2022

Les tarifs de gaz connaîtront une hausse en 2022 en lien avec l'augmentation des coûts d'approvisionnement du gaz sur les marchés de gros. A cela s'ajoute la taxe CO₂ qui passera de CHF 96.- à CHF 120.- par tonne de CO₂, soit une augmentation de 25%. Au final, la hausse du prix intégré sera comprise entre 10.3% pour les clients consommant moins de 5'000 kWh/an et au maximum 19.8%.

Situation du marché du gaz.

Comme la plupart des matières premières, les prix de l'énergie sur les marchés du gaz ont augmenté significativement depuis la fin de l'année dernière. Sur le marché de gros, le mégawattheure pour une fourniture en 2022 approche 60 Euro/mégawattheure, alors qu'il n'était que de 15 Euro/mégawattheure à fin 2020. L'augmentation est soutenue par l'envolée des prix des certificats CO₂ européens qui ont doublé cette année et de la reprise économique mondiale qui induit une demande plus forte que l'offre.

Gaz

Malgré une bonne anticipation de l'approvisionnement 2022, VOénergies est contraint d'augmenter ses tarifs. Cette hausse est comprise entre 10.3% pour les clients consommant moins de 5'000 kWh/an et 19.8% pour les clients consommant plus de 5'000 kWh/an. Pour un client consommant 50'000 kWh/an, la hausse représente un montant de CHF 70.-/mois. Cette tendance haussière du marché du gaz devrait se stabiliser en 2022.

Taxe CO₂

Depuis 2008, une taxe incitative est prélevée par la Confédération sur les combustibles fossiles tels que le mazout et le gaz naturel. Ces combustibles sont ainsi renchérissés, encourageant une consommation parcimonieuse et un recours accru aux agents énergétiques respectueux du climat. Les recettes sont ensuite redistribuées en grande partie à la population et aux entreprises : ceux qui consomment peu en profitent. Une augmentation de CHF 96.- à CHF 120.- par tonne de CO₂ a été décidée au mois de juillet 2021 pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2022. Pour l'énergie gaz naturel, la taxe passe de 1.741 cts/kWh à 2.169 cts/kWh. Cette hausse représente 25% de l'augmentation du tarif VO nature pour les clients consommant plus de 5'000 kWh/an.

Du gaz compensé pour tous

Avec la gamme de produits énergie VOnature, VOénergies fournit à ses clients 100% de gaz compensé en CO₂. Pour ceci, VOénergies soutient un projet de la fondation Gold Standard Foundation (GSF). Créé en 2003 par le WWF, Gold Standard est la seule norme de certification de confiance et approuvée par plus de 80 ONG du monde entier. Son approche de « financement axée sur les résultats » dans laquelle les individus, les sociétés et les gouvernements obtiennent des crédits en échange de réductions



d'émissions vérifiées et de résultats de développement durable. Pour ceci, elle effectue chaque année un audit des projets bénéficiant de son soutien financier.

Avec le produit VOnature ou VOnature+, la compensation CO₂ du gaz est effectuée en soutenant des installations de valorisation énergétique des déchets sur deux sites d'enfouissement à Istanbul en Turquie. Le biogaz produit par les déchets est collecté et utilisé dans des génératrices pour produire de l'électricité.

Les clients ont également le choix d'un approvisionnement comprenant 10% de biogaz et 90% de gaz compensé en CO₂ en choisissant le produit VOnature+.

A propos de VO énergies

Le groupe est ancré et actif localement depuis plus de 100 ans. Il poursuit une stratégie qui place le client au centre de ses préoccupations. Son capital est détenu à hauteur de 66% par les pouvoirs publics régionaux. VO énergies est active dans les services de proximité dont la production et la distribution d'électricité, la distribution de gaz et de chaleur, la diffusion des produits multimédia net+ (Internet, Mobile, TV et Téléphonie) ainsi que dans la réalisation d'installations électriques et d'installations de production d'énergie renouvelable (pompes à chaleur, installations photovoltaïques). Il s'engage aussi activement dans la transition énergétique grâce à de nombreuses prestations en matière d'efficacité énergétique. A ce jour, le groupe compte 184 employé(e)s dont 35 apprenti(e)s.

Pour tout renseignement complémentaire :

Christian Tinguely, Directeur Général
c.tinguely@voenergies.ch +41 79 743 78 75